



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du

16 JUIN 2016

L'an deux mil seize

Le **seize juin à vingt-et-une heures**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 juin 2016 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

PRÉSENTS : M. Serge CASERIS, M. Philippe DUGARD, Mme Anne-Lise AUFFRET, Mme Elisabeth MESSAGER, M. Pierre DEBUE, Mme Marie GOURSAUD de MERLIS, M. Janick CHEVALIER, M. Jean-Claude GUEHENNEC, Mme Franziska JADIN, Mme Claudette DOS SANTOS, M. Michel MONTFERMÉ, Mme Christèle COLOMBIER, Mme Monique CARUSO, M. Olivier ROBERT, Mme Isabelle BRARD, M. Paul-Marie EDWARDS, Mme Martine POYER, M. Frédéric LUZI,

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Mme Marie ROUYÈRE à M. CASERIS, M. Alain BOUTIGNY à Mme JADIN, M. Bruno IMHOFF à M. CHEVALIER, Mme Isabelle HATIER à Mme AUFFRET, M. Julien AYACHE à M. MONTFERMÉ, Mme Françoise HALOT à M. DEBUE, M. Bruno DELABARRE à M. Paul-Marie EDWARDS,

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Laurence HAFEMEISTER, M. Stéphane LEDOUX, M. Romain FISCHER, Mme Myriam IKHLEF,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Christèle COLOMBIER

En préambule à cette séance, suite aux événements tragiques ayant pris pour cible des policiers à Magnanville, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de respecter une minute de silence.

QUESTIONS URGENTES

Monsieur le Maire demande d'inscrire à l'ordre du jour des questions supplémentaires :

LE CONSEIL MUNICIPAL,
- à l'unanimité

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire les questions supplémentaires suivantes :

1/ Motion de soutien en faveur des agriculteurs sinistrés sur la commune.

2/ Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès du sénateur Alain Gournac pour les travaux de restauration de l'église Saint-Vincent.

3/ Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès du député Jacques Myard pour l'achat de jeux pour enfants à la crèche Aglaé et au centre de loisirs.

4/ Demande de subvention auprès de la Préfecture au titre des événements climatiques.

Délibération N°2016/51

Objet : adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **ADOpte** le procès-verbal de la séance du 26 mai 2016.

Objet : compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND** connaissance des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération N°2016/52

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget communal pour l'année 2015 dressé par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **APPROUVE** le compte de gestion de la ville pour l'exercice 2015.

Délibération N° 2016/53

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. Philippe DUGARD assure la présidence de l'assemblée, Monsieur le Maire ayant quitté la séance pendant l'adoption de ces comptes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif communal 2015 dont les résultats sont les suivants :

➤ RESULTATS 2015			
	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes de l'exercice	8 127 530,50 €	2 680 582,97 €	140 810 €
Dépenses de l'exercice	6 952 065,57 €	1 500 630,30€	476 991,89 €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2015</i>			
Excédent	1 175 464,93€	1 179 952,67 €	
déficit			- 336 181,89 €
<i>Résultat antérieur 2014 +</i>			
Excédent	181 720,79 €	1 087 233,15 €	
Déficit			
<i>Résultat global =</i>			
Excédent Global	1 357 185,72 €	2 267 185,82€	=
Déficit Global			- 336 181,89 €

➤ **ARRETE** les résultats définitifs présentés ci-dessus et adopte le Compte Administratif 2015.

Délibération N° 2016/54

Objet AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'assemblée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix Pour et 2 Abstentions (Mme POYER, M. LUZI)

➤ **PREND ACTE** des résultats du budget communal 2015 suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT	
a	Solde de fonctionnement 2015 1 357 185,72€
b	Solde d'investissement 2015 (chp R001) 2 267 185,82€
c	Solde des restes à réaliser 2015 -336 181,89€
d	Affectation obligatoire pour la couverture du besoin de financement (soit besoin à couvrir entre b et c) (article 1068) 0€
	Solde maximum disponible (soit a - d) 1 357 185,72€
e	Affectation complémentaire en section d'investissement (article 1068) 873 185,72€
	Report en section de fonctionnement (chp R002) 484 000 €
	Soit affectation totale en investissement (d+e) (article 1068) 873 185,72€

- **DECIDE** d'affecter l'excédent comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT + 2.267.185,82 € au compte 001
873.185,72 € au compte 1068

SECTION FONCTIONNEMENT 484.000,00 € au compte 002

Délibération N° 2016/55

Objet : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix Pour et 2 abstentions (Mme POYER, M. LUZI)

- **APPROUVE** le budget supplémentaire de la ville pour l'exercice 2016 se répartissant comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT : 484.000,00 € (en dépenses et en recettes)

SECTION INVESTISSEMENT : 3.420 331,54 € (en dépenses et en recettes)
Dont 2.943.339,65 € (en dépenses nouvelles).

Délibération N° 2016/56

Objet : AMORTISSEMENT DES BIENS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **ADOpte** les durées d'amortissement des biens proposées.

Délibération N° 2016/57

Objet : RETABLISSEMENT DES PROCEDURES DE RATTACHEMENT DE CHARGES ET PRODUITS DES ECRITURES LIEES AUX I.C.N.E.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **DECIDE** de mettre en place la procédure des rattachements de charges et de produits conformément aux dispositions de la M14 et M49.

Délibération N° 2016/58

Objet : ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget assainissement pour l'année 2015 dressé par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **APPROUVE** le compte de gestion du service Assainissement établi par Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2015 dont les résultats sont identiques au Compte Administratif.

M. Philippe DUGARD assure la présidence de l'assemblée, Monsieur le Maire ayant quitté la séance pendant l'adoption de ces comptes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif assainissement 2015 dont les résultats sont les suivants :

	Réalisation		RAR
	Exploitation	Investissement	Investissement
Recettes de l'exercice	148 991,47 €	142 297,54 €	10 732,50 €
Dépenses de l'exercice	46 639,27 €	226 083,46 €	57 006,67 €
	=	=	=
<i>Résultat de l'exercice</i>			
Excédent	102 352,20 €		
déficit		- 83 785,92 €	- 46 274,17 €
	+	+	+
<i>Résultat antérieur</i>			
Excédent	11 152,10 €	43 316,55 €	
Déficit			
	=	=	=
Excédent Global	113 504,30 €		
Déficit Global		- 40 469,37 €	- 46 274,17 €
Global			
Excédent			26 760,76 €
Déficit			

- **ARRETE** les résultats définitifs ci-dessus.

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'assemblée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **DECIDE** de procéder à l'affectation suivante des résultats de la section d'exploitation du budget assainissement 2015 comme suit :
 - (recette d'investissement article 1068) 86.743,54€
dont couverture du déficit 86.743,54€
dont affectation complémentaire 0€
 - Inscription en excédent de fonctionnement reporté (recette d'exploitation chapitre 002) 26.760,76 €

Délibération N° 2016/61

Objet : ASSAINISSEMENT – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- A l'unanimité

- **APPROUVE** le budget supplémentaire assainissement pour l'exercice 2016, avec reprise des restes à réaliser se répartissant comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

26.760,76 € (en dépenses et en recettes)

SECTION INVESTISSEMENT

97.476,04 € (en dépenses et en recettes)

Délibération N° 2016/62

Objet : SUBVENTION REGIONALE VIDEO PROTECTION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention maximale pour la mise en place de vidéo protection auprès de la Région.

Délibération N° 2016/63

Objet : MOTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DES AGRICULTEURS SINISTRES DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **AFFIRME** sa solidarité avec les mesnilois sinistrés lors des pluies torrentielles et des inondations exceptionnelles de fin mai et début juin.
- **APPORTE** en particulier tout son soutien aux deux maraîchers de la commune qui ont subi de très importants dégâts, 90% de leurs exploitations ayant été inondées.

Ces deux maraîchers, dont un jeune installé en 2015, ont perdu non seulement leurs récoltes saisonnières, plantées ou semées en avril-mai mais aussi celles de toute l'année (pommes de terre, carottes, endives, betteraves, choux, ...). En effet, si la Seine a retrouvé son lit, les terres agricoles resteront probablement impraticables jusqu'au début du mois de juillet ; ce qui rend impossible l'implantation des récoltes habituellement commercialisées en automne ou en hiver.

Leur chiffre d'affaires annuel est définitivement anéanti et les relations vitales avec leur réseau de clientèle très compromis pour l'avenir. En d'autres termes, leurs exploitations menacées de faillite ce qui menace gravement la nature agri-urbaine de notre commune.

- **SALUE** leur pugnacité dans l'action qu'ils mènent afin de préserver leur activité et sauvegarder l'emploi.
- **SOUHAITE** que les aides et les concours annoncés par l'Etat, la Région et le Département soient à la hauteur de leurs attentes.

Délibération N° 2016/64

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE AUPRES DU SENATEUR ALAIN GOURNAC POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT VINCENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière au taux le plus élevé au titre de la réserve parlementaire auprès du sénateur Alain Gournac pour les travaux de restauration de l'église Saint Vincent

Délibération N° 2016/65

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE AUPRES DU DEPUTE JACQUES MYARD

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière au taux le plus élevé au titre de la réserve parlementaire auprès du député Jacques Myard pour l'aménagement des aires de jeux.

Délibération N° 2016/66

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE AU TITRE DES EVENEMENTS CLIMATIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture au titre des événements climatiques.

LEVÉE DE LA SEANCE à 23 heures.

Pour extrait
En Mairie, le 21 juin 2016



Le Maire,

Serge CASERIS